



GROUPE VOIR ENSEMBLE CASTRES

Brassac : 06 34 61 62 85

Mazamet : 05 81 43 00 51

Castres : 06 63 97 10 57

Lacaune : 06 45 76 28 52

g.castres@voirensemble.asso.fr

Messagerie : 06 19 45 31 13

PROGRAMME DU MOIS DE : SEPTEMBRE 2026

Mardi 1^{er} septembre

14 h 30 : jeux adaptés ou questions diverses,

Inscription : Jean Marie GAUTRAND 06 34 61 62 85

Pour ceux qui prennent des cours de braille, téléphoner à
Chantal Cotto au 06 63 97 10 57

Mardi 15 septembre (ou, suivant la météo, le 29 septembre)

Notre journée marche pique-nique à Burlats

Programme du jour :

Rendez-vous à 10 heures devant l'église de Burlats

Marche de 10 h à midi sur le chemin des fontaines

De midi à 14 h 30 environ, nous mangerons, comme chaque année au magasin, le plat du jour de cette année : saucisse de canard, frites, prix 15 euros à régler directement au magasin
« Voir ensemble » payera l'apéritif, le vin du repas, le cornet de glace et le café.

Pour les plus vaillants, nous pourrons repartir marcher en direction de Roquecourbe.

A 16 heures, les personnes qui veulent prendre un goûter ou une boisson pourront, pour ce faire, l'acheter au magasin.

A noter que le magasin vend aussi de l'épicerie fine.

Inscription : Jean Marie GAUTRAND avant le 8 septembre
18 heures au 06 34 61 62 85

Vendredi 18 septembre

14 h 30 : réunion du sous-groupe de Brassac à la Médiathèque
S'inscrire auprès de Jean-Marie Gautrand au 06 34 61 62 85

Mardi 22 septembre

14 h 30 : Nous recevrons une étudiante en chirurgie dentaire qui nous posera des questions par rapport aux dentitions des mal-voyants

Inscription : Jean Marie Gautrand au 06 34 61 62 85

Mardi 29 septembre

Suivant la météo, marche sur le chemin des fontaines

Inscription : Jean Marie GAUTRAND au 06 34 61 62 85

.

Cette année, nous allons faire une commande de vin au domaine de Puch.

Pour ceux qui n'ont pas de mail, demander les bons de commande à Jean Marie GAUTRAND lors des ateliers

Date limite des commandes : le 20 octobre 2026

INFORMATION IMPORTANTE

Les cartes d'invalidité prioritaires et de stationnement (format A6) délivrées avant le 31 décembre 2017 ne seront plus valables au 31 décembre 2026.

Pour ceux qui sont concernés, demander à votre MDPH un formulaire de substitution pour vous éditer une carte, format carte d'identité.

Pour le goûter à 1 euro, penser à apporter votre gobelet.

Les ateliers ont lieu à la maison des associations, 1 place du premier mai à Castres (05 63 62 42 11) à partir de 14h30 excepté la réunion du groupe à Brassac qui a lieu une fois par mois à la médiathèque de Brassac, le vendredi.

Pour l'inscription aux ateliers de Castres et Brassac, appeler impérativement le responsable de l'atelier la veille avant 18H.

Jean-Marie GAUTRAND

Responsable du groupe Voir Ensemble Castres.